



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la
recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Direction de la politique économique
Analyse du marché du travail et politique sociale

Axes de recherche pour la période de 2020 à 2023

Commission de surveillance du fonds de com- pensation de l'assurance-chômage

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Analyse du marché du travail et politique sociale
Tél. +41 58 462 28 60
www.seco.admin.ch

Table des matières

1	But du document	3
1.1	Contexte et mandat	3
1.2	Contexte institutionnel.....	3
1.3	Interfaces dans la recherche.....	3
1.4	Activités de recherche menées jusqu'à présent	4
1.5	Défis et mesures à prendre.....	5
2	Axes de recherche pour la période de 2020 à 2023	6
2.1	Orientation stratégique.....	6
2.2	Champs thématiques potentiels	7
2.2.1	Instruments existants du service public de l'emploi	8
2.2.2	Développement du service public de l'emploi	8
2.2.3	Transformation du marché du travail	9
2.2.4	Situations et carrières professionnelles	9
3	Bibliographie	10

Liste des illustrations

Figure 1: Niveaux thématiques des axes de recherche.....	6
Figure 2: Champs thématiques potentiels	7

1 But du document

Le présent document indique dans quel cadre des groupes de chercheurs externes peuvent demander à la commission de surveillance du fonds de compensation de l'assurance chômage (CS AC) le financement de projets de recherche ou d'évaluation qu'ils ont créés de leur propre chef et dans quel cadre le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) peut, en tant qu'autorité responsable, lancer un appel d'offres pour des projets de recherche et d'évaluation.

1.1 Contexte et mandat

Conformément au mandat légal conféré par les art. 73 et 73a LACI («Subventions visant à promouvoir la recherche en matière de marché de l'emploi» et «Evaluation»), des études externes sont (co)financées et suivies par le fonds de compensation de l'assurance-chômage. Il s'agit d'une part de travaux visant à identifier les causes du chômage en Suisse et à évaluer suffisamment tôt les conséquences sociales et économiques du chômage et des nouvelles formes de travail. D'autre part, l'efficacité de la politique suisse du marché du travail est analysée sous l'angle de la réalisation des deux objectifs principaux de la LACI, à savoir «garantir aux personnes assurées une compensation convenable du manque à gagner» et «prévenir le chômage imminent, combattre le chômage existant et favoriser l'intégration rapide et durable des assurés dans le marché du travail» (art. 1a, al. 1 et 2, LACI).

Art. 73 Subventions visant à promouvoir la recherche en matière de marché de l'emploi

¹ Aux fins de contribuer à équilibrer le marché du travail, l'assurance peut allouer des subventions destinées à promouvoir la recherche appliquée en matière de marché de l'emploi.

² La commission de surveillance statue sur l'allocation des subventions. Le montant de ces subventions représente de 20 à 50 % des frais pouvant être pris en compte. Le Conseil fédéral détermine les frais à prendre en compte.¹

³ L'organe de compensation peut délivrer lui-même des mandats de recherche avec l'accord de la commission de surveillance. En pareil cas, il prend les frais entièrement à sa charge, à moins que la participation d'autres organes n'ait été prévue.²

Art. 73a' Evaluation

L'organe de compensation veille, après consultation de la commission de surveillance, à ce que l'efficacité des mesures relevant de l'assurance-chômage soit contrôlée. Les résultats principaux de ces évaluations sont communiqués au Conseil fédéral et publiés.

La CS AC est l'autorité de décision pour les mandats publics de recherche et d'évaluation (art. 89, al. 4, LACI).

Les présents axes de recherche visent à concrétiser le mandat de recherche ancré dans la loi. Ils servent de base aux groupes de chercheurs externes pour présenter des demandes de subventions à la CS AC. En outre, le SECO s'y appuie pour définir les axes prioritaires à l'intention de la CS AC.

1.2 Contexte institutionnel

La politique active du marché du travail menée par l'AC et le service public de l'emploi s'inscrit dans un système composé de différentes institutions de la sécurité sociale reliées entre elles par plusieurs interfaces (assurance-chômage, assurance-invalidité et aide sociale). Actuellement, la question du rôle de ces institutions se pose en lien avec les parcours professionnels individuels. Afin de garantir un fonctionnement efficace de la politique active du marché du travail, les différents piliers de la couverture sociale doivent être judicieusement coordonnés. Les conflits d'objectifs possibles entre une politique optimisée du marché du travail et une politique sociale peu coûteuse à long terme doivent être identifiés et pris en compte.

1.3 Interfaces dans la recherche

La recherche mandatée par la CS AC complète la recherche en matière de marché de l'emploi menée par différents acteurs (universités, hautes écoles spécialisées, etc.). Elle doit non seulement tenir compte de l'état actuel de la recherche, mais également identifier et étudier

les questions qui, à l'heure actuelle, n'ont pas encore trouvé réponse. En mettant l'accent sur la transformation du marché du travail, les axes de recherche de la CS AC pour la période de 2020 à 2023 reprennent par exemple le thème du programme national de recherche «Transformation numérique» (PNR 77), qui étudie les interactions et l'impact concret de la transformation numérique en Suisse.

1.4 Activités de recherche menées jusqu'à présent

Les deux premières vagues d'évaluation mandatées par la CS AC (2002 à 2007) étaient consacrées aux questions relatives au fonctionnement général du service public de l'emploi et des mesures du marché du travail. A cette époque, les expériences par rapport au nouveau système et aux instruments correspondants étaient encore limitées. Une fois le service public de l'emploi et les mesures du marché du travail (MMT) bien établis, la troisième vague d'évaluation (2010-2015) consistait avant tout à renforcer le système de manière ciblée.

Contrairement à ce qui se faisait au cours de ces trois vagues d'évaluation, les mandats de recherche attribués dans le cadre des axes de recherche pour la période de 2016 à 2019 ont pour la première fois fait l'objet de mises au concours séparées. Ils étaient orientés vers les thèmes relatifs au marché du travail que les axes de recherche avaient définis dans les domaines de l'économie globale, de l'exécution et des demandeurs d'emploi. Les présents axes de recherche s'inscrivent dans le prolongement des axes pour la période de 2016 à 2019 tout en tenant compte de l'état actuel de la recherche¹.

Rétrospective des axes de recherche pour la période de 2016 à 2019

En ce qui concerne l'économie globale, les axes de recherche pour la période de 2016 à 2019 ont porté sur diverses questions de recherche en lien avec le marché du travail dans son ensemble. Des études ont par exemple analysé les conséquences de la numérisation (Rütter/Soceco 2017; OBS IFFP/Infras 2017; Ecoplan 2017) et montré que les employés se sont jusqu'alors présent bien adaptés aux exigences accrues en termes de compétences et aux changements intervenus au niveau de la structure des branches et des activités. Autre thème important en lien avec l'économie globale: l'influence de la conjoncture sur le marché du travail suisse. Les analyses portant sur cette question macroéconomique ont toutefois abouti à des conclusions hétérogènes. En effet, leur évaluation de la résilience du marché du travail suisse est plus ou moins optimiste en fonction de la période considérée (Egger/Schwarzer/Shingal 2017; Kaufmann/Renkin 2017).

Les études menées au niveau de l'exécution ont eu pour objet l'évaluation de divers aspects du service public de l'emploi (SPE) et le système du SPE dans son ensemble. Il en est ressorti que l'efficacité globale du SPE s'est légèrement améliorée entre 2003 et 2016 (B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung AG 2018a). L'évaluation de différents instruments clés des ORP occupait également une place importante. Ont ainsi fait l'objet d'analyses la mesure des résultats des MMT, le rôle du conseil ORP et les conséquences de mesures de contrôle et de sanction plus strictes (B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung AG 2018c; Arni/Schiprowski 2016).

Enfin, au niveau individuel, les observations ont porté en particulier sur la situation de travail de divers groupes de personnes. En ce qui concerne les jeunes et les jeunes adultes, il a été constaté que le passage à la vie active se passe en général bien (Bureau BASS 2018). Certaines études se sont penchées sur les difficultés accrues des demandeurs d'emploi âgés. Celle d'Egger, Dreher & Partner AG 2019 a par exemple mis en évidence les actions déjà lancées par les ORP dans le domaine des MMT en faveur de ce groupe d'âge spécifique et

¹ Les résultats des études sont publiés sur le site internet du SECO sous Publications > Travail > Analyse du marché du travail (https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Arbeitsmarkt.html). Afin de rendre les études également accessibles à un large public intéressé, certaines d'entre elles ont également été publiées dans la revue La Vie économique (<http://www.dievolkswirtschaft.ch>).

les lacunes qui persistent encore. Dans un contexte plus large, le système de la sécurité sociale en Suisse a également fait l'objet d'études. Celles-ci ont d'une part identifié un potentiel d'optimisation au niveau des prestations en place et, d'autre part, déterminé des facteurs permettant de mieux coordonner le travail aux interfaces entre l'AC et les systèmes sociaux (Leisibach/Schaltegger/Schmid 2018; Ecoplan 2019).

1.5 Défis et mesures à prendre

Ces dernières années, de nombreux chercheurs ont essayé de mesurer l'efficacité des instruments du SPE en procédant à des évaluations. Après l'introduction des MMT en 1996, diverses études portant sur leur impact ont été menées notamment par le SECO. En 2018, le bureau de conseil B,S,S. a élaboré une étude de synthèse, qui a analysé les différentes évaluations et études ayant eu pour objet l'impact des MMT en Suisse au cours des années précédentes. Même si des MMT particulièrement efficaces ont été identifiées (p. ex. les programmes d'occupation et les offres de coaching), l'étude B,S,S. 2018b insiste sur le fait que sa synthèse ne devrait pas servir de base pour la définition de lignes de conduite concernant le choix de certaines MMT, car une MMT peut être plus ou moins efficace selon sa forme, les participants et le moment où elle est proposée. Afin de tenir compte de l'impact variable des MMT, les auteurs recommandent d'utiliser celles-ci en fonction des besoins et en les individualisant suffisamment. L'étude B,S,S. 2015 est parvenue à une conclusion similaire concernant l'instrument de l'intervention des conseillers, dont l'efficacité semble varier en fonction du groupe cible et du moment de l'exécution.

Le service public de l'emploi à l'étranger tend également à évoluer vers davantage d'individualisation et des mesures coordonnées. Les pays sont toujours plus nombreux à miser sur des outils de profilage statistique, qui permettent de classer automatiquement les demandeurs d'emploi selon différents critères (p. ex. Australie, Belgique, Autriche ou Pays-Bas). Le classement se fait souvent sur la base de la durée de chômage prévue. Il peut ensuite être utilisé pour gérer les ressources des services de placement de manière ciblée et parvenir à des matchings appropriés de manière statistique (p. ex. demandeurs d'emploi / MMT ou demandeurs d'emploi / offre d'emploi). Les instruments statistiques testés dans le cadre de projets pilotes n'ont à ce jour suscité que peu d'enthousiasme auprès des conseillers en Suisse (Behncke/Frölich/Lechner 2007; Arni/Schiprowski 2015). La question se pose toutefois de savoir si les processus de profilage et de matching automatisés ne pourraient pas également représenter un bénéfice pour le service public de l'emploi dans notre pays.

La numérisation progressive implique non seulement la transformation des processus de travail au sein des organes d'exécution des différents pays, mais également celle du rôle même du SPE. Les nouvelles formes de travail et de recrutement représentent des défis pour certains aspects du système. Les plateformes d'emploi et les changements au niveau du processus de candidature sont aujourd'hui souvent au cœur des discussions. Ces tendances sont également l'expression de la transformation continue d'un monde du travail marqué par des changements structurels soutenus.

Afin de pouvoir mener une politique du marché du travail qui soit efficace à long terme, il est également très important de prendre en compte les résultats concernant les situations et les carrières professionnelles individuelles. Cela permet d'identifier les différents défis auxquels sont confrontés les participants (potentiels) au marché du travail. Les conditions du marché du travail, le soutien financier ou des aspects fiscaux peuvent influencer l'offre de travail des ménages. Savoir quels sont les facteurs les plus significatifs du point de vue de la participation au marché du travail présente un grand intérêt pour la politique du marché du travail. Les résultats concernant les personnes ne faisant pas partie du groupe des chômeurs et disposant d'un potentiel supplémentaire sont également intéressants (p. ex. femmes ou personnes âgées). Dans ce contexte, il conviendrait d'établir un lien entre l'identification de l'importance de différents obstacles à l'activité professionnelle et les analyses réalisées pour la Suisse.

Celles-ci ont porté entre autres sur la description des potentiels de main-d'œuvre, des obstacles à l'activité professionnelle ou des transitions entre différentes situations professionnelles².

2 Axes de recherche pour la période de 2020 à 2023

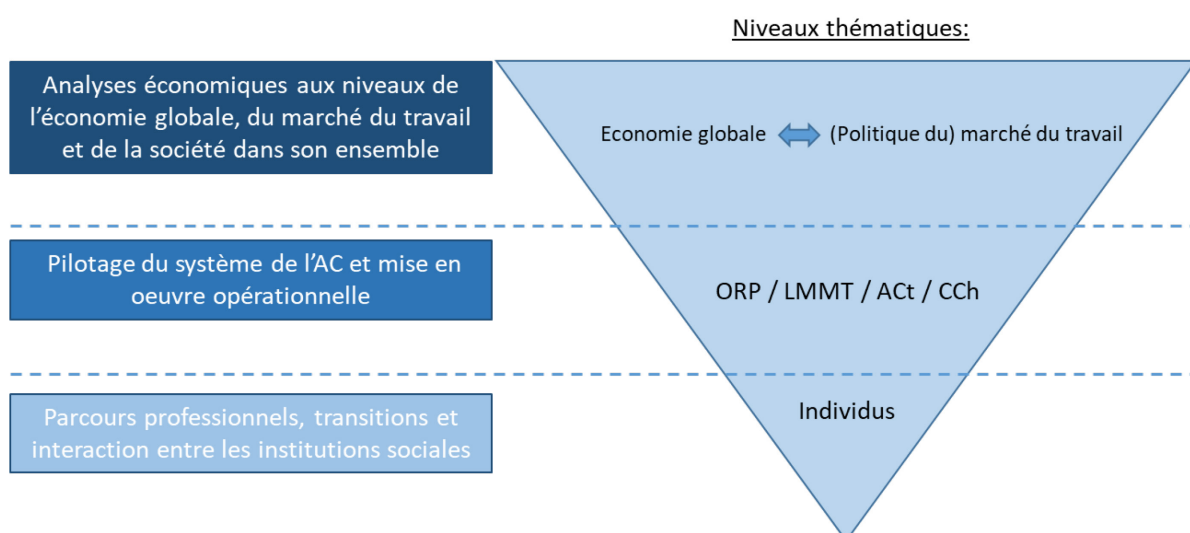
Les axes de recherche constituent le cadre des activités de recherche pendant la période de 2020 à 2023. Toutefois, il devrait également être possible de garder une certaine flexibilité et d'orienter les projets de recherche en fonction des besoins actuels, qui dépendent en particulier du contexte économique ou politique. C'est pourquoi les axes de recherche sont en principe conçus de manière ouverte. Ils indiquent en outre aux chercheurs et aux institutions externes les thèmes dans lesquels leurs propres propositions de recherche sont susceptibles d'être prises en compte.

2.1 Orientation stratégique

Alors que les premières vagues d'évaluation ont été menées sous la forme de projets d'envergure concentrés dans le temps, les axes de recherches pour la période de 2016 à 2019 reposaient sur l'attribution de mandats de recherche séparés. Les présents axes de recherche pour la période 2020 à 2023 s'inscrivent dans cette approche et conservent également les niveaux thématiques. Les mandats de recherche doivent ainsi traiter des questions relatives à au moins un des niveaux suivants:

- a) questions économiques concernant l'économie globale, le marché du travail et la société dans son ensemble;
- b) questions concernant le pilotage du système de l'AC et la mise en œuvre opérationnelle au niveau des organes d'exécution;
- c) questions concernant les parcours professionnels, les transitions et l'interaction entre les institutions sociales au niveau des demandeurs d'emploi.

Figure 1: Niveaux thématiques des axes de recherche



On définira désormais également des champs thématiques concrets (cf. Figure 2) dans lesquels il sera potentiellement possible d'attribuer plusieurs études.

² DFE 2011, OCDE 2014a, OCDE 2014b, OFS 2016, Felfe/Lechner/Thiemann 2016, Fluder et al. 2017, Bureau BASS 2018, Ravazzini 2018, Ecoplan 2019, Egger, Dreher und Partner AG/Ecoplan 2020, B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung AG/KOF EPF 2020, Suri et al. 2020.

2.2 Champs thématiques potentiels

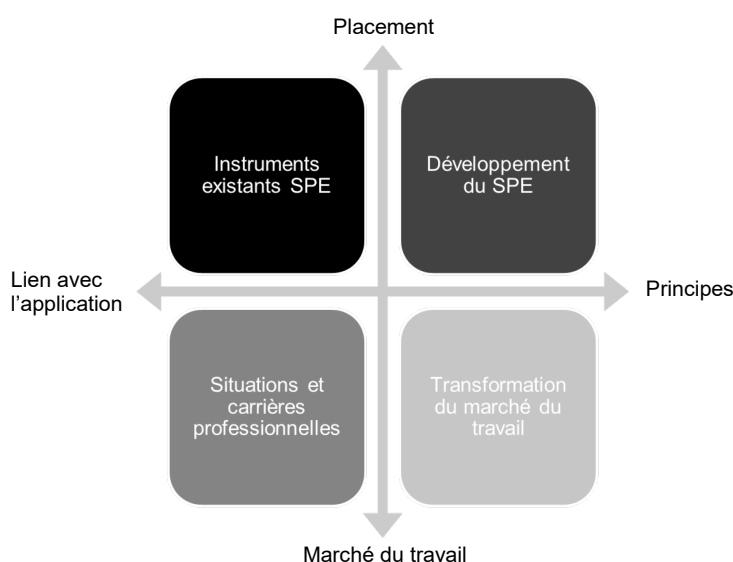
La formulation de champs thématiques vise à présenter les principales orientations des nouveaux axes de recherche. Tous les champs thématiques ne seront probablement pas traités. Les priorités en ce qui concerne l'approfondissement des différentes orientations seront définies conjointement avec la CS AC.

Les quatre champs thématiques s'articulent autour des axes «Marché du travail – Placement» et «Lien avec l'application – Principes». L'axe vertical «Marché du travail – Placement» se réfère, d'une part, à la possibilité offerte à la CS AC de promouvoir la recherche en matière de marché du travail. D'autre part, il tient compte du mandat inscrit dans la LACI consistant à contrôler l'efficacité des mesures de l'AC (art. 73 et 73a LACI). L'axe horizontal «Lien avec l'application – Principes» insiste sur la nature de la recherche. Certaines études doivent être davantage orientées vers la pratique, alors que d'autres doivent plutôt générer des connaissances de base.

Les champs thématiques «Instruments existants du SPE» et «Développement du SPE» sont axés sur des études destinées à analyser le service de placement. Dans le champ «Instruments existants du SPE», il est prévu d'examiner différentes mesures en cours de l'AC. Le champ «Développement du SPE» sera traité sur cette base. Dans ce domaine, la principale question consistera à savoir quelles sont les possibilités de développement offertes au SPE et comment le rôle de celui-ci évolue dans le contexte de transformation du marché du travail.

Les champs thématiques «Situations et carrières professionnelles» et «Transformation du marché du travail» se concentreront sur des études en lien avec le marché du travail. Le champ «Transformation du marché du travail» porte sur les différents changements qui interviennent sur ce marché et les répercussions du changement structurel sur le SPE. En lien avec ce champ, des analyses orientées vers la pratique concernant les conséquences directes pour les participants (potentiels) au marché du travail pourront être réalisées dans le cadre du champ thématique «Situations et carrières professionnelles».

Figure 2: Champs thématiques potentiels



Les quatre champs thématiques sont présentés de manière plus détaillée dans les chapitres qui suivent.

2.2.1 Instruments existants du service public de l'emploi

Dans ce champ thématique, les projets de recherche visent à répondre à diverses questions en lien avec la pratique actuelle et les instruments du SPE. Il s'agit d'examiner dans quelle mesure le SPE parvient, par ses mesures, à éliminer les obstacles à l'intégration.

Une étude pourrait porter sur une éventuelle classification uniforme des différentes mesures. En raison de la mise en œuvre cantonale de la politique active du marché du travail, la définition des mesures est actuellement très hétérogène, ce qui complique les évaluations dans ce domaine. Il est par exemple difficile d'évaluer l'impact d'une MMT qui porte le même nom dans deux cantons, mais dont la conception peut varier fortement.

Cet aspect est étroitement lié à la question de savoir quelles mesures sont les plus efficaces pour quels demandeurs d'emploi et à quel moment. L'idée de base est que l'efficacité d'une mesure ne peut pas être évaluée de manière générale, mais qu'elle varie en fonction du groupe cible des demandeurs d'emploi. Il convient donc d'examiner quels groupes de demandeurs d'emploi profitent de certaines mesures à des moments précis. Dans ce champ thématique, les services aux employeurs et les autres mesures de placement doivent également faire l'objet d'un examen en plus des MMT classiques. Ils représentent un intérêt particulier, car les cantons ont beaucoup investi dans ce type d'instruments au cours des dernières années.

Les résultats de ces études permettront de cibler davantage les instruments du SPE sur les différents groupes de demandeurs d'emploi et de renforcer ainsi leur efficacité. Etant donné l'importance croissante des autres mesures de placement et des services aux employeurs, il convient d'améliorer la compréhension de leur efficacité en même temps que celle des MMT. La proposition de créer un système de classification uniforme des mesures vise en outre à permettre l'optimisation de la base de données disponible pour de futures évaluations.

2.2.2 Développement du service public de l'emploi

Contrairement au champ thématique précédent, il s'agit ici de se pencher sur des questions de recherche relatives au développement du SPE et d'acquérir des connaissances concernant l'impact des nouvelles technologies (p. ex. outils de profilage et de matching ou portails d'emploi) sur le placement et leur efficacité. Quelle est la plus-value de ces outils modernes pour le SPE dans les différents pays et quels sont les facteurs indispensables à la réussite de leur mise en œuvre? Quel est l'impact de ces nouveaux outils sur la participation au marché du travail? Disposer d'un tableau complet de ce qui se fait dans les pays voisins et lointains permettra notamment d'identifier des bonnes pratiques dans une perspective d'application éventuelle en Suisse.

Outre les constats concernant les chances et les risques que renferment les nouvelles technologies pour les SPE, il conviendra toutefois également d'aborder des questions éthiques dans ce contexte. Quelles limites faut-il établir dans l'utilisation des outils de profilage et de matching afin qu'ils soient acceptés par les acteurs concernés? Ces systèmes statistiques ont-ils tendance à être discriminatoires?

L'impact sur la répartition du travail entre le SPE et les agences de placement privées est un autre point à examiner. Comment la collaboration et le déroulement du travail évoluent-ils dans le contexte de la numérisation?

Les résultats obtenus permettront d'identifier un éventuel potentiel en vue de renforcer l'utilisation des technologies et des big data dans l'AC et de rendre cette utilisation plus responsable, afin de gagner ainsi en efficacité au niveau de la réalisation des objectifs de la LACI. Ces résultats pourraient également contribuer à maintenir un positionnement correct du service public de l'emploi dans le contexte futur. Il est prévu d'effectuer un état des lieux de la tendance actuelle au sein du SPE d'autres pays en établissant une vue d'ensemble des résultats disponibles de l'étranger. Sur cette base, il sera possible de déterminer quelles pratiques seraient éventuellement adaptées à la Suisse et quels pourraient être les obstacles potentiels.

2.2.3 Transformation du marché du travail

L'étude de diverses questions de recherche dans ce champ thématique vise à expliquer l'évolution de la demande des branches en matière de compétences et à identifier les facteurs correspondants. L'objectif est d'acquérir des connaissances sur la manière dont les mutations sociales, le changement structurel en général ou la numérisation, par exemple, influencent l'offre et la demande sur le marché du travail. Quels sont les défis auxquels les personnes peu qualifiées doivent faire face dans le contexte de transformation du marché du travail? Et qu'en est-il de la mobilité professionnelle en Suisse?

En ce qui concerne les demandeurs d'emploi, les recherches effectuées dans ce champ thématique doivent déterminer plus précisément quels sont les facteurs qui influencent le risque individuel d'être touché négativement par le changement structurel.

Les résultats aideront à informer les différents acteurs de la politique de la formation et de l'emploi au sujet des répercussions du changement structurel sur le marché du travail et à identifier à temps les nouveaux défis et les chances. Ils permettront en outre de développer et d'évaluer des instruments destinés à promouvoir la mobilité professionnelle et à diminuer les risques négatifs du changement structurel, soutenant ainsi également la capacité d'adaptation du SPE.

2.2.4 Situations et carrières professionnelles

L'objectif de ce champ thématique est d'acquérir des connaissances sur l'importance des potentiels de main-d'œuvre disponibles en Suisse. Où se situent ces potentiels en dehors du groupe des chômeurs et comment les activer? A quels obstacles de taille les personnes désireuses de travailler sont-elles confrontées au sein et en dehors du SPE et comment réduire ces obstacles?

Les études porteront également sur la manière dont les tendances économiques et sociales influencent les situations professionnelles et les transitions entre celles-ci. Il conviendra d'examiner de plus près l'impact de différents facteurs tels que la composition du ménage, l'état civil ou encore les aspects psychologiques. Les connaissances disponibles dans le domaine de la collaboration institutionnelle devront également être approfondies.

Les études aideront à développer des approches visant à mieux exploiter les potentiels de main-d'œuvre au sein et en dehors du SPE. Les résultats serviront en outre à supprimer davantage d'obstacles et à acquérir une meilleure compréhension des transitions entre les situations professionnelles. Enfin, une conscience accrue des aspects psychologiques importants favorisera le développement de méthodes appropriées pour une recherche d'emploi efficace.

3 Bibliographie

- Arni, Patrick / Schiprowski, Amelie (2015): Die Rolle von Erwartungshaltungen in der Stellensuche und der RAV-Beratung. SECO, Publication Politique du marché du travail n° 43, Berne.
- Arni, Patrick / Schiprowski, Amelie (2016): Evaluation der AVIG-Revision 2011 (Taggelder für Junge, Sanktionierungen). SECO, Publication Politique du marché du travail n° 44, Berne.
- Behncke, Stefanie/ Frölich, Markus / Lechner, Michael (2007): Abschlussbericht zum Pilotprojekt; Statistisch assistierte Programmselektion (SAPS). Berne.
- OFS (2016): Les mères sur le marché du travail. Actualités OFS, Neuchâtel.
- B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung AG / Morlok, Michael / Liechti, David / Lalive, Rafael / Osikominu, Aderonke / Zweimüller, Josef (2015): Wirkung von Beraterinterventionen – Der Einfluss von Zuweisungen, Sanktionen und Beraterwechsel auf das Bewerbungsverhalten von Stellensuchenden. SECO, Publication Politique du marché du travail n° 42, Berne.
- B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung AG / Kaiser, Boris / Liechti, David / Morlok, Michael (2018a): Entwicklung der Wirkung der öffentlichen Arbeitsvermittlung in der Schweiz im Zeitraum 2003-2016. SECO, Publication Politique du marché du travail n° 51, Berne.
- B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung AG / Morlok, Michael / Liechti, David / Moser, Nathanael / Suri, Mirjam / Arni, Patrick / Osikominu, Aderonke (2018b): L'impact des mesures du marché du travail. SECO, Publication Politique du marché du travail n° 54, Berne.
- B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung AG / Morlok, Michael / Liechti, David / Oswald, Andrea (2018c): Wirkungsmessung AMM mittels Monitoring der Kompetenzziele (Machbarkeitsstudie). SECO, Publication Politique du marché du travail n° 52, Berne.
- B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung AG / Liechti, David / Morlok, Michael / KOF Centre de recherches conjoncturelles ETF Zurich / Michael Siegenthaler (2020): Situation, évolution et conséquences du chômage de longue durée. SECO, Publication Politique du marché du travail n° 59, Berne.
- Bureau BASS / Rudin, Melania / Guggisberg, Jürg / Dubach, Philipp / Bischof, Severin / Morger, Mario / Jäggi, Jolanda / Liesch, Roman (2018): Etude d'ensemble sur la situation des jeunes et des jeunes adultes sur le marché du travail. SECO, Publication Politique du marché du travail n° 56, Berne.
- Ecoplan / Mattmann, Michael / Walther, Ursula / Frank, Julian / Marti, Michael (2017): L'évolution des emplois atypiques précaires en Suisse. SECO, Publication Politique du marché du travail n° 48, Berne.
- Ecoplan / Mattmann, Michael / Marti, Michael / Mohagheghi, Ramin / Strahm, Svenja (2019): Les interfaces de la réinsertion dans le marché du travail du point de vue de l'AC. Importance, défis et solutions. Berne.
- Egger, Dreher & Partner AG (2019): Etat de la situation des mesures du marché du travail destinées aux demandeurs d'emploi de plus de 50 ans dans les cantons. Berne.
- Egger, Dreher & Partner AG / Ecoplan (2020): Chômage de longue durée: obstacles à l'intégration sur le marché du travail et mesures à la disposition des offices régionaux de placement (ORP). SECO, Publication Politique du marché du travail n° 58, Berne.
- Egger, Peter / Schwarzer, Johannes / Shingal, Anirudh (2017): Labour Market Effects of currency appreciation. SECO Rapport sur les structures économiques n°56/5, Berne.
- DFE (2011): Du personnel qualifié pour la Suisse – Une initiative du Département fédéral de l'économie, Berne.

Felfe, Christina / Lechner, Michael / Thiemann, Petra (2016): After-school care and parents' labor supply. *Labour Economics*, 42, 64-75.

Fluder, Robert / Salzgeber, Renate / Fritschi, Tobias / von Gunten, Luzius / Luchsinger, Larissa (2017): Berufliche Integration von arbeitslosen Personen. Haute école spécialisée bernoise, Département Santé, Berne.

Kaufmann, Daniel / Renkin, Tobias (2017): Manufacturing prices and employment after the Swiss franc shock. SECO Rapport sur les structures économiques n°56/4, Berne.

Leisibach, Patrick / Schaltegger, Christoph A. / Schmid, Lukas A. (2018): Arbeitsanreize in der sozialen Sicherheit. SECO, Publication Politique du marché du travail n° 50, Berne.

OBS IFFP / INFRAS / Aepli, Manuel / Angst, Vanessa / Iten, Rolf / Kaiser, Hansruedi / Lüthi, Isabelle / Schweri, Jürg (2017): Impact de la numérisation sur les compétences requises par le marché du travail. SECO, Publication Politique du marché du travail n° 47, Berne.

OCDE (2014a): Vieillissement et politiques de l'emploi: Suisse 2014. Mieux travailler avec l'âge. Berne.

OCDE (2014b): Santé mentale et emploi: Suisse. «Aspects de la sécurité sociale» – rapport de recherche n° 12/13. OFAS, Berne.

Ravazzini, Laura (2018): Childcare and maternal part-time employment: a natural experiment using Swiss cantons. *Swiss Journal of Economics and Statistics*, 154(1), 15.

Rütter Soceco / Nathani, Carsten / Hellmüller, Pino / Rieser, Corina / Hoff, Oliver / Nesarajah, Sujetha (2017): Les causes et effets dus au changement structurel sur le marché du travail suisse. SECO, Publication Politique du marché du travail n° 46, Berne.

Suri, Mirjam / Frey, Miriam / Wüest, Adrian / Morlok, Michael (2020): Travailler au-delà de l'âge ordinaire de la retraite. Principes de base de la politique économique n° 13. Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), Berne.